

# Presse et procès pénal

Le droit à l'information du public justifie la couverture médiatique de procès pénaux exceptionnels. Or, cette médiatisation du procès pénal conduit inévitablement à créer des conflits entre droits et libertés fondamentaux présents dans une société démocratique.

Ainsi, la liberté de la presse et plus spécifiquement la liberté d'expression et le droit à l'information du public apparaissent en contradiction avec les principes directeurs du procès pénal que sont le droit à la présomption d'innocence et le secret de l'enquête et de l'instruction.

L'objet de ce colloque, organisé par le CERDP (Centre d'Études et de Recherches en Droit des Procédures, Université Côte d'Azur), était donc d'envisager les problématiques qui se posent en la matière. Les praticiens et les universitaires ont entendu répondre aux différentes questions suscitées par cette relation complexe autour des deux thèmes suivants : « principes directeurs du procès pénal et médiatisation » et « acteurs judiciaires face à la médiatisation du procès pénal ».

Par ailleurs, une demi-journée a permis aux doctorants pénalistes du CERDP de s'exprimer sur « les spécificités du procès des infractions de presse ».

*Ont contribué à cet ouvrage : Christophe ALLARD, Roxanne BEL-RAMON, Loïc BIENVENU, Valérie BOUCHARD, Alain CHEMAMA, Christine COURTIN, Eric DE MONTGOLFIER, Jean-Philippe DENIAU, Fabienne GHELFI, Michaël JANAS, Michèle LIS-SCHAAL, Olivier MORICE, Mario PIRROTTA, Cédric PORTERON, Edwige ROUX-MORIZOT, Michel VALIERGUE.*

ISBN : 978-2-343-19164-5  
29 €



Sous la direction de  
Christine COURTIN, Fabienne GHELFI  
et Cédric PORTERON

Presse et procès pénal

DROIT PRIVÉ ET SCIENCES CRIMINELLES

Sous la direction de  
Christine COURTIN, Fabienne GHELFI et Cédric PORTERON

Textes réunis par Christine COURTIN

# Presse et procès pénal



L'Harmattan